

# Remède «Cannabis» et syndrome post-polio

Nous nous sommes penchés dans Faire Face 6/2017 sur le sujet de la «Médecine alternative pour les douleurs et les crampes», plus spécifiquement sur l'utilisation du CBD ou cannabidiol, composante légale et non psychoactive du cannabis. Or le chanvre recèle encore bien des richesses, comme en témoigne l'article ci-dessous du Dr Peter Brauer, expert post-polio dans l'espace germanophone.

Chacune des molécules de toutes les variétés de chanvre possède une propriété pharmacologique spécifique. Contrairement aux dérivés de synthèse, la concentration relativement faible des principes actifs contenus dans les extraits naturels, à quoi s'ajoute l'effet d'entourage synergique, font qu'en dosage thérapeutique ils sont presque entièrement dépourvus d'effets secondaires indésirables.

A ce jour, plus de 600 composants du cannabis ont été découverts. Pour ne donner qu'un exemple de l'efficacité extraordinaire de nombreux de ses principes actifs, on peut citer le CANNAFLAVIN A, dont l'effet anti-inflammatoire est 30 fois plus puissant que celui de l'aspirine et deux fois plus que la cortisone.

## Syndrome post-polio (PPS)

Le syndrome post-polio est caractérisé par une détérioration progressive des cellules nerveuses causée par l'usure, que ce soit par surmenage chronique ou absolu. Cette dégénérescence touche les neurones endommagés auparavant par le virus de la polio ainsi que les cellules saines restantes, trop restreintes en nombre, et peut aller jusqu'à leur mort cellulaire. Celle-ci provoque une réaction immunologique accompagnée d'une inflammation, qui peut être aggravée lorsque sont libérées des particules virales encore présentes dans les neurones. Ce processus s'accompagne de douleurs.

Il arrive en outre dans de nombreux cas que le système de régulation de la douleur dans le système nerveux central soit lui-même endommagé par la polio, provoquant des sensations de douleurs localisées ou généralisées à travers le corps. Chez les personnes atteintes du SPP, les muscles surmenés sont souvent sujets à des crampes. Il arrive également que le système de gestion du stress ait été endommagé par la polio, parfois jusqu'à l'épuisement. Il faut savoir que le SPP est à la fois un facteur de stress et un auto-stresseur. Au fur et à mesure que la maladie progresse, des lésions causées par la polio à la formation réticulée (structure nerveuse du tronc cérébral responsable de fonctions motrices et sensorielles) entraînent des troubles de l'attention et de la concentration, puis, à un stade plus avancé, de la mémoire.

Or de nombreux principes actifs du cannabis ont le pouvoir d'inhiber ces processus de dégénération structurelle et fonctionnelle. On cite souvent au premier plan la lutte contre les douleurs chro-

*«Une personne meurt toutes les 19 minutes d'une overdose de médicaments délivrés sur ordonnance médicale. Cela ne peut pas arriver avec le cannabis.»*

Dr méd. Sanjay Gupta, neurochirurgien, USA 2013

niques, en raison de son grand impact sur la qualité de vie. Les propriétés anti-inflammatoires du cannabis peuvent fortement atténuer les effets du SPP. Mais la plante possède encore bien des vertus fort précieuses pour le traitement symptomatique du SPP. Elles peuvent contribuer à éviter l'apparition et la progression de nouveaux troubles dans l'objectif de maintenir, voire d'améliorer la qualité de vie des personnes touchées, et de retarder au possible leur dépendance. En effet, le cannabis médical agit aussi favorablement sur les crampes, améliore l'attention, la concentration et la mémoire, réduit le stress, et a une action calmante et bénéfique sur l'humeur et sur le sommeil. Il possède également des propriétés neuroprotectrices et favorise la neurogenèse, ce qui présente un intérêt particulier dans le cadre de la neuroplasticité du système nerveux central.

Il faut désormais concentrer les efforts sur la caractérisation ciblée des différentes sortes de chanvre du point de vue de leurs composants, ainsi que sur l'extraction et la standardisation des différents principes actifs. Cela ne signifie en aucun cas qu'il ne faut pas continuer d'utiliser, ou de poursuivre le développement, des médicaments à base de cannabis déjà existants. Il y a lieu de privilégier les extraits naturels entiers plutôt que les molécules isolées ou les préparations synthétiques ou semi-synthétiques, notamment à cause du phénomène bien connu de l'effet d'entourage.

A cause de la diversité que présente le tableau clinique du SPP, il est indispensable que la prise en charge des patients soit très individualisée. Le cannabis ne permet pas d'atteindre l'effet désiré dans tous les cas, mais il est le plus susceptible à le faire. Il n'existe aucun autre médicament sur le marché qui soit plus adapté que le cannabis pour le traitement symptomatique du SPP. Surtout, en cas d'utilisation chronique à dose thérapeutique, le cannabis n'entraîne pas d'effets secondaires indésirables. En outre un traitement global de la maladie comprenant tous ses aspects les plus sensibles est plus propice à son déroulement, car chaque défaillance individuelle, y compris les maladies secondaires, a un impact négatif sur le syndrome chronique évolutif et non guérissable du SPP.

*suite à la page 20*

besonders sensiblen Bereiche umfassende Behandlung effektiver für den Gesamtverlauf, da sich jede einzelne Störung, dazu zählen auch Parallelerkrankungen, negativ auf die unheilbar chronisch fortschreitende Polio-Spätfolge PPS auswirkt.

Selbstverständlich hat eine Therapie mit einem Cannabis-Präparat unter ärztlicher Kontrolle zu erfolgen, um seine erwünschte Wirkung über eine gezielte Auswahl und Dosissteuerung abzusichern und mögliche unerwünschte Wechselwirkungen mit anderen gleichzeitig verordneten Medikamenten nicht zu übersehen. Hinsichtlich der in der Regel fast verschwindend geringfügigen Nebenwirkungen von Cannabis-Präparaten sind bestimmte PPS-Symptome wie Muskelschwäche und weiterhin vorbestehende Krankheitsbilder zu beachten. Unabdingbare Voraussetzung für eine solche Behandlung sind umfassende Kenntnisse des Krankheitsbildes Post-Polio-Syndrom und einschlägige Kenntnisse in der Cannabis-Anwendung.

**Tabelle** Auswahl von Cannabis-Wirkstoffen nach ihrer für das Post-Polio-Syndrom bedeutsamen medizinischen Wirkung

Medizinische Wirkung	Cannabis-Wirkstoff
Schmerzhemmung	CBD, THC, CBC, THCV, CBG, Myrcen, Limonen, Caryophyllen, Borneol, Eukalyptol
Entzündungshemmung	CBD, THC, THCA, THCV, Myrcen, Linalool, Caryophyllen, Pinen, Humulen, 3-Caren, Alpha-Bisbolol, Cannafavin A
Stresshemmung	CBD, THC, CBDV, CBC, THCV, CBN, Myrcen, Limonen, Linalool, Terpeneol, Nerolidol, Borneol
Muskelkrampfhemmung	CBD, THC, CBDV, THCV, Myrcen, Linalool, Borneol
Nervenschützend und -aufbauend	CBD, THC, THCA, CBDV
Aufmerksamkeits- und Konzentrationsverbesserung	Limonen, Linalool, Pinen
Schlafförderung	THC, THCV, CBN, Myrcen, Linalool

*Fazit: Die medizinische Wirkung von Cannabis reduziert sich nicht auf die Wirkung von THC und nicht auf die Anwendung zur Schmerzbekämpfung. Cannabis bietet mit Blick auf seine verschiedenen Inhaltsstoffe die begründete Möglichkeit einer komplex wirksamen PPS-Therapie bezüglich Entzündungshemmung, Schmerzlinderung, Nervenschutz, Muskelkrampfhemmung, Aufmerksamkeits- und Konzentrationsförderung sowie Stresshemmung.*

Literatur auf Anfrage

■ Dr. med. Peter Brauer

Il va sans dire qu'un traitement à base de cannabis doit être fait sous surveillance médicale. Les compétences d'un spécialiste sont nécessaires afin de déterminer la préparation à utiliser ainsi que sa posologie pour atteindre l'effet désiré, et afin d'éviter une interaction avec d'autres médicaments prescrits. Du point de vue des effets indésirables, généralement dérisoires, des préparations cannabiques, il est néanmoins important de garder à l'œil certains symptômes spécifiques du SPP comme la faiblesse musculaire ou d'autres pathologies préexistantes. Une telle prise en charge nécessite impérativement des connaissances approfondies du syndrome post-polio ainsi qu'une grande expertise dans l'utilisation thérapeutique du cannabis.

**Tableau** Principes actifs du cannabis (sélection) et leurs vertus thérapeutiques relatives au syndrome post-polio

Effet thérapeutique	Principes actifs
analgésique	CBD, THC, CBC, THCV, CBG, myrcène, limonène, caryophyllène, borneol, eucalyptol
anti-inflammatoire	CBD, THC, THCA, THCV, myrcène, linalool, caryophyllène, pinène, humulène, 3-carène, alpha-bisbolol, cannafavin A
anti-stress	CBD, THC, CBDV, CBC, THCV, CBN, myrcène, limonène, linalool, terpinéol, nérolidol, borneol
anti-spasmodique	CBD, THC, CBDV, THCV, myrcène, linalool, borneol
neuroprotecteur	CBD, THC, THCA, CBDV
effet bénéfique sur l'attention et la concentration	limonène, linalool, pinène
effet bénéfique sur le sommeil	THC, THCV, CBN, myrcène, linalool

*Conclusion: les vertus curatives du cannabis ne se limitent ni à l'effet du THC, ni à son utilisation antalgique. Au vu du large spectre de ses composantes, le chanvre promet une thérapie complexe et efficace du SPP grâce à ses propriétés anti-inflammatoires, analgésiques, neuroprotectrices, antispasmodiques, anti-stress, ainsi que son action favorisant l'attention, la concentration et le sommeil.*

Bibliographie sur demande

■ Dr. méd. Peter Brauer